

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention développement de projets de territoires parcours Responsable de collectivités locales, de projets européens, de projets urbains et d'environnement

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

- Diplôme niveau III (DEUG, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac +2) ;
- Titre RNCP III assistant de gestion,
- *CC020 validé avec VAP85 validée (si pas de diplôme niveau III préalable)*

Objectifs

Elle vise à donner aux professionnels inscrits au Cnam, des connaissances actuelles dans les domaines de l'aménagement urbain (connaissance de base du cadre institutionnel et des évolutions des politiques publiques d'aménagement et de développement). Elle permet aussi d'acquérir des compétences en conception et suivi de projet d'aménagement et de développement urbain. Elle permet plus spécifiquement d'acquérir des méthodes et outils de collecte et traitement de données quantitatives et qualitatives, sur un territoire donné, à différentes échelles, et dans le cadre européen.

Compétences

Accédez aux **blocs de compétence** composant ce diplôme, conformes aux recommandations de la CNCP

Analyse et compréhension de l'environnement politique et économique des collectivités locales, des projets urbains et des projets environnementaux

Connaissance des systèmes de financement, d'organisation et des structures de décision dans le secteur de l'urbanisme, des collectivités locales, et de l'environnement.

Maîtrise de l'environnement législatif, conventionnel et capacité à suivre ses évolutions

Gestion et optimisation des données

Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et des technologies liées aux exigences législatives

Veille documentaire et statistique

Cartographique (Système Information Géographique)

Structuration et adaptation

Capacité à proposer et mettre en œuvre :

- A la gestion de collectivités locales ;
- A l'assistance de gestion de projet urbain ;
- A l'assistance de gestion de projet environnementaux.

🌟 Valide le 19-02-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2019

Code : LP10400A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN11 - Territoires /
Christophe ROBERT

Niveau d'entrée requis :
Niveau III

Niveau de sortie : Niveau II

Mention officielle : Arrêté
du 24 août 2016.
Accréditation jusque fin 2018-2019.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (340) , Aménagement du territoire, urbanisme (341)

Métiers (ROME) :

Animateur / Animatrice de développement local (K1802) , Chargé / Chargée de développement local (K1802) , Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire (K1802)

Code CNCP : 30059

Code CertifInfo : 91063

Contact national :

EPN11

1D7P30, 2 rue Conté
75141 Paris Cedex 03
01 40 27 21 02

Djoher Marouf

djoher.marouf@lecnam.net

Enseignements

60 ECTS

Les fondamentaux des collectivités locales	ACL101	6 ECTS
La gestion thématique des collectivités locales	ACL102	4 ECTS
L'Europe des territoires	ACL103	4 ECTS
Les fondamentaux du droit public appliqué	ACL105	4 ECTS
Initiation au SIG (mapinfo)	UEV104	4 ECTS
Environnement territorial et développement durable	UEV108	4 ECTS
Initiation au développement local	UEV109	4 ECTS
Urbanisme et population	UEV124	4 ECTS
Une UE au choix parmi : 6 ECTS		
L'application pratique du droit des collectivités locales	ACL106	6 ECTS
Représentation graphique et cartographie	EGS109	6 ECTS
Une UE à choisir parmi 0 ECTS		
Test d'anglais (Bulat niveau 1)	UA2B10	0 ECTS
Cours de langue et de culture arabes, parcours collectif	ARA100	6 ECTS
Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	ANG200	6 ECTS
Anglais professionnel	ANG300	6 ECTS
Stage ou expérience	UATR01	8 ECTS
Projet tuteuré	UATR02	12 ECTS